



ALERTE PESTICIDES
HAUTE GIRONDE

Communiqué de presse

Bordeaux, le 15 avril 2020



Consultation charte départementale « Riverains »

Face à la consultation « bidon » lancée par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, les ONG lancent une « contre-consultation ».

Alerte Pesticides Haute Gironde et Générations Futures Bordeaux se sont associées dans **une lettre adressée à la Préfète de la Gironde** concernant la consultation publique sur la charte départementale mise en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture (lettre jointe).

Les deux associations, qui ont participé à la concertation sur la charte en janvier et mars, sont en désaccord avec le texte final et **dénoncent les termes de la consultation publique** qui en découle. Les questions posées ne permettent pas aux citoyens de connaître les conséquences de cette charte pour les riverains. Seuls sont mis en avant les quelques points positifs comme l'avertissement préalable par SMS, ou l'utilisation de pulvérisateurs limitant les dérives.

Mais nulle part le citoyen ne peut donner son avis sur le fait, qu'une fois la charte validée par la préfecture, les viticulteurs qui l'auront signée, chacun dans leur coin, pourront déroger aux distances déjà ridicules de l'arrêté national du 27 décembre 2019. Ainsi ils pulvériseront à **trois mètres des limites de la propriété voisine**, sans que le riverain ne puisse savoir si même les ridicules conditions de la charte sont ou non respectées.

La consultation n'interroge pas non plus sur les propositions comme l'abandon des CMR (on parle du bout des lèvres d'évitement), l'information sur les produits épandus, la mise en place de manche à air qui ont été faites par les associations mais non retenues. En revanche elle sollicite l'avis du consulté sur le rôle des associations, ce qui est un comble !

En conséquence, les deux associations demandent à la Préfète de **ne pas valider cette charte**. Elles ont aussi décidé d'organiser **une autre consultation** qui se veut pédagogique et pointe les réels enjeux démocratiques, environnementaux et de santé publique. [Lien vers l'autre consultation.](#)

Par ailleurs, en cette période d'épidémie, elles demandent à la Préfète de revenir sur sa décision de permettre les épandages de tous les produits de synthèses quelle que soit leur dangerosité pour la santé, notamment ceux qui sont **reconnus comme nocifs ou irritants pour les voies respiratoires**. Au regard des circonstances actuelles, de plus en plus de citoyens remettent en question ce monde où l'économie et les profits de quelques uns, passent avant la santé et le bien être de tous.

Contacts Presse :

Henri Plandé, président APHG, 06 13 11 25 00,

Cyril Giraud, Relais Local de GF pour Bordeaux, 06 76 14 77 66